



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection d'académie
Inspection pédagogique regional
arts plastiques**

Orléans, le 29 août 2026

IA-IPR

Affaire suivie par :

Alain Murschel

Tél : 06 79 55 42 25

Mél : alain.murschel@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint Etienne

45043 Orléans cedex 1

Alain MURSCHEL

IA-IPR d'Arts plastiques

à

Mesdames, Messieurs, cher(e)s professeur(e)s
d'arts plastiques
de l'académie d'Orléans-Tours



Objet : Lettre de rentrée 2026, enseignement d'arts plastiques.

Et de 10

Cette rentrée scolaire revêt pour moi une tonalité particulière : elle marque ma dixième rentrée en qualité d'inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional d'arts plastiques au sein de l'académie d'Orléans-Tours.

Dix années déjà que nous cheminons ensemble, dans la diversité des territoires, des établissements, des situations professionnelles et des projets qui font la richesse de notre discipline.

Dix années d'échanges, de visites, de formations, d'accompagnements et de réalisations, au cours desquelles j'ai pu mesurer combien l'enseignement des arts plastiques repose sur une communauté professionnelle engagée, reliée, inventive et attentive à la formation et aux parcours artistiques des élèves.

Je souhaite donc vous adresser, en ce début d'année scolaire, mes vœux les plus chaleureux de réussite, d'enthousiasme et de sérénité. Que cette nouvelle rentrée soit l'occasion de poursuivre, avec exigence et confiance, le travail engagé au service d'un enseignement des arts plastiques vivant, ambitieux et accessible à toutes et tous.

Je souhaite également la bienvenue au nombre conséquent, cette année, de professeures et professeurs stagiaires que nous accueillons, ainsi qu'aux lauréates et lauréats des concours, aux collègues nouvellement affectés dans l'académie et aux professeurs contractuels ou vacataires qui rejoignent nos équipes. Vous pourrez compter sur l'attention et le soutien des professeur(e)s coordonnateur(trice)s départementaux, des formatrice(teur)s, des tuteur(rice)s, des professeur(e)s missionné(e)s, des chargées de mission auprès de l'inspection et de l'ensemble du réseau disciplinaire. Une pensée chaleureuse pour toutes celles et tous ceux qui, après avoir consacré leur parcours professionnel au service de l'Éducation nationale, prennent aujourd'hui leur retraite. Je leur exprime ma profonde reconnaissance et leur adresse tous mes vœux de bonheur et d'épanouissement dans cette nouvelle étape de vie.

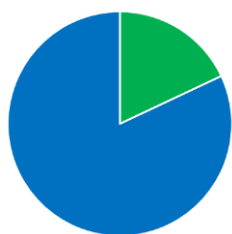
Le vivier des professeurs d'arts plastiques de l'académie d'Orléans-Tours compte environ 371 enseignants (données 2025-2026).

83,8%, exercent dans l'enseignement public et 16,17% relèvent de l'enseignement privé.

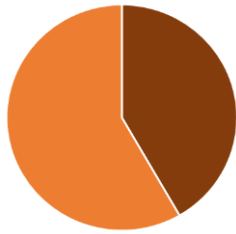
Les enseignants titulaires représentent 290 professionnels (78,1% de l'effectif total), principalement des certifiés (238, soit 64%), face au personnel non titulaire (contractuels, maîtres auxiliaires ou vacataires) qui sont au nombre de 81 (21,8%), avec un doublement des effectifs sur l'année précédente. Notre vivier compte 14% d'agrégés (52 professeurs dans le public) et aucun dans le privé.

Tous mes encouragements donc à se présenter au concours de l'agrégation.

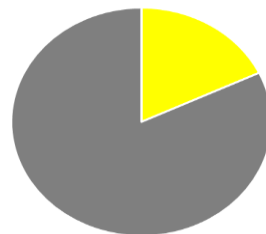
GRADE	Appartenance	EFFECTIF	TOTAL	TITULAIRES
Certifié	public	203	238 (64%)	290 (78,1%)
	privé	35		
Agrégé	public	52 (21,8%)	52	
	privé	0	(14%)	
Contractuel/ MA/Vacataire	public	56 (18%)	81 (21,8%)	
	privé	25 (41,6%)		
TOTAL professeur	public	311 (83,8%)	371	
	privé	60 (16,17%)		



PUBLIC : TITULAIRES - CONTRACTUELS



PRIVE : VACATAIRES MA - TITULAIRES



CERTIFIES-AGREGES

Un rayonnement disciplinaire : la preuve par 4

Pour les nouveaux arrivants, mais pas seulement, permettez-moi de valoriser ici 4 actions portées par notre discipline qui contribuent à l'axe 4 de notre projet académique : « Se caractériser » et qui portent notre identité au-delà du territoire académique.

1. Classes à horaires aménagés – arts plastiques/histoire des arts.

Notre académie, qui s'étend sur pas moins de six départements : le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret, compte désormais un réseau d'une dizaine de classes à horaires aménagés en arts plastiques (dont deux à coloration histoire des arts), de trente lycées proposant l'enseignement optionnel d'arts plastiques, de plus d'une quinzaine de lycées offrant la spécialité Arts-arts plastiques, ainsi que d'une classe préparatoire aux études supérieures-classe d'approfondissement en arts plastiques (CPES-CAAP) :

https://dossierappel.parcoursup.fr/Candidats/public/fiches/afficherFicheFormation?g_ta_cod=17800&typeBac=0&originePc=0

Les informations et cartographies sont disponibles sur le portail disciplinaire académique.

2. A pied d'œuvre – biennale d'arts plastiques.

L'année scolaire écoulée a une nouvelle fois témoigné de la vitalité de notre discipline et de la qualité des projets conduits avec les élèves.

Ce dispositif académique, dont l'édition 2024-2026 a connu un important développement, constitue désormais un rendez-vous fédérateur, fortement ancré sur le territoire.

Les expositions locales et départementales, les vernissages, les rencontres avec les partenaires et la diversité des productions présentées sur la thématique passée "Mise en scène-Mise en espace", ont permis de valoriser le travail des élèves et celui des professeurs. Ils ont également contribué à renforcer les relations avec les musées, centres d'art, lieux patrimoniaux, friches culturelles et autres acteurs et partenaires de l'éducation artistique et culturelle.

Les modalités, ressources et le catalogue d'expositions de l'édition 2024-2026 peuvent être consultées dans la rubrique dédiée de notre portail pédagogique académique d'arts plastiques :

<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique1767>

<https://nuage02.apps.education.fr/index.php/s/QPiSYokApMsqfTb?dir=/&editing=false&openfile=true>

2. Réseau 100TRE-ART.

Cette dynamique trouve un prolongement naturel dans notre réseau 100TRE-ART, qui accompagne la constitution et l'identification de galeries pédagogiques au sein des établissements. Ces espaces, lorsqu'ils sont pensés comme de véritables lieux de présentation, de rencontre et de réflexion, donnent une visibilité aux apprentissages et inscrivent les arts plastiques dans la vie culturelle de l'établissement.

Ce réseau contribue à structurer et à rendre visible la présence des arts plastiques dans le système et l'environnement scolaire. Une galerie pédagogique ne constitue pas un simple espace d'exposition : elle peut (mérite de) devenir un lieu d'apprentissage, de dialogue et de rencontre, où les élèves apprennent à présenter leur travail, à regarder celui des autres et à situer leur production dans un contexte artistique et culturel.

La mise en réseau de ces espaces favorise la circulation des expériences et donne à voir la diversité des pratiques conduites dans l'académie.

Il nous appartient de poursuivre cet élan, en veillant à ce que chaque établissement, qu'il soit situé en milieu urbain ou rural, dans un territoire central ou plus éloigné des équipements culturels, puisse prendre part à cette ambition collective.

Vous avez un livret spécifique, préfacé par M. le Recteur, qui peut vous servir d'appui.

<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique471>

4. Concours académique IA.art

Dans le cadre du projet académique 2024-2028, qui place l'égalité des chances et la mixité au cœur des parcours scolaires, l'inspection pédagogique régionale d'arts plastiques et la DRANE d'Orléans-Tours ont pensé et lancé le concours IA.art.

Un groupe de travail associant des professeurs d'arts plastiques et la DRANE a été constitué afin d'élaborer le concours, sa charte, son règlement, des livrets d'accompagnement et diverses ressources pédagogiques et numériques. Cette dynamique collective a permis de proposer un concours inédit, articulant intelligence artificielle et pratiques artistiques autour de la thématique : « Mixité et égalité filles-garçons ». Une quinzaine d'établissements scolaires se sont engagés dans cette première édition organisée au cours de l'année scolaire passée, qui invitait les élèves et leurs enseignants à réfléchir aux usages créatifs, critiques et responsables de l'intelligence artificielle.

L'intelligence artificielle ne constitue pas une fin en soi, ni un simple outil de production d'images. En arts plastiques, elle peut devenir un objet d'expérimentation, de questionnement et de débat, dès lors qu'elle s'inscrit dans une intention artistique clairement identifiée et dans une démarche pédagogique explicite. Elle offre notamment aux élèves l'occasion de formuler des intentions, de concevoir et d'ajuster des consignes, de comparer des propositions visuelles, de sélectionner, transformer, associer ou détourner des images, puis d'analyser de manière critique les écarts entre le projet initial et les résultats obtenus.

Mobilisée au sein d'une séquence ou d'un projet, l'IA générative permet ainsi d'interroger concrètement l'image, sa matérialité, les processus de création, la part de l'auteur dans une production, l'originalité, le rôle du hasard et de l'algorithme, les représentations stéréotypées, les sources utilisées par les outils, ainsi que les enjeux juridiques, éthiques et environnementaux liés au numérique ; les conditions contemporaines de production et de diffusion des images. Elle peut également favoriser une pédagogie de la verbalisation, de l'analyse d'images et de la mise en relation avec des œuvres, des artistes et des pratiques contemporaines. L'élève demeure au centre du processus : il ou elle élabore une intention, fait des choix, expérimente, documente sa démarche et porte un regard réflexif sur sa production.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des professeurs et des élèves ayant pris part à cette première édition et mes félicitations aux lauréates et lauréats, dont les productions ont su interroger avec sensibilité, exigence et inventivité la question de la mixité et de l'égalité entre les filles et les garçons. Leur engagement, leur créativité et la qualité des réalisations proposées ont largement contribué à la réussite du concours.

<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique2368>

À partir de cette année scolaire, ce groupe de travail Arts plastiques et numérique (ouvert à d'autres

professeurs d'arts plastiques intéressés, notamment à ceux ayant expérimenté ou testé le concours) se prolongera sous la forme d'un groupe de recherche en intelligence artificielle et numérique éducatif (GRAINE) Arts plastiques.

Cette GRAINE aura notamment pour objectifs d'identifier, d'expérimenter et de valoriser des projets, des pratiques et des ressources pédagogiques mobilisant le numérique et l'intelligence artificielle. Elle poursuivra également la réflexion engagée autour du concours IA.art, qui constitue l'un des axes disciplinaires majeurs pour penser une éducation artistique attentive aux transformations technologiques, aux usages responsables du numérique et à la formation du regard critique des élèves.

Bicentenaire de la photographie

L'année scolaire à venir sera également marquée par ce bicentenaire, qui offre de nombreuses possibilités de projets autour de l'image fixe et de ses transformations.

Cet anniversaire peut être l'occasion d'aborder la photographie comme pratique artistique, technique, documentaire et sociale. Il permet également de mettre en relation les démarches historiques et contemporaines, les usages privés et publics de l'image, ainsi que les pratiques argentiques, numériques et hybrides.

Au regard de nos programmes, cela m'apparaît un incontournable et je vous remercie de vous emparer de cet événement et de ce domaine, comme de nous partager vos productions et démarches à dessein de valorisation (contact webmestre : Mme Murielle Luck – Murielle.luck@ac-orleans-tours.fr).

Un appel à projets national visant une labellisation « Bicentenaire de la Photographie » est également ouvert : <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/appel-a-projets-pour-la-labellisation-bicentenaire-de-la-photographie>

Les ressources et modalités de l'appel à projets sont disponibles sur le site du ministère de la Culture. <https://bicentenairephotographie.culture.gouv.fr/>

Festival Ar(t)chipel - Du 15 octobre 2026 au 30 avril 2027.

Créé en 2023, ce festival est né d'une collaboration unique en France qui met en valeur à la fois les richesses patrimoniales et artistiques de la région Centre-Val de Loire et la diversité de la collection pluridisciplinaire du Centre Pompidou. Il invite ainsi chaque année à découvrir l'art sur notre territoire, en proposant moult sites, parcours au cœur de la création contemporaine et pour sa 4ème édition, AR(t)CHIPEL, célébrera les figures d'Alexander Calder et de Max Ernst (deux artistes qui ont longtemps vécu et travaillé en Centre-Val de Loire) et révélera les correspondances intimes entre les œuvres, les lieux et les paysages exceptionnels de notre région.

- Calder au cœur de la France : 15 Lieux d'exposition (Château de Chambord, Château d'Azay le Rideau, château de Blois, Bourges, Issoudun, musées de Beaux-Arts d'Orléans, Tours, Chartres...)

- Max Ernst, *De Natura* au Domaine de Chaumont sur Loire

- 90 ateliers d'artistes

- 15 expositions d'Art contemporain

Date des ouvertures d'ateliers d'artistes :

- Indre-et-Loire : 16, 17, 18 octobre 2026

- Cher : 23, 24, 25 octobre 2026 ;

- Eure-et-Loir : 30, 31 octobre et 1er novembre 2026 ;

- Loir-et-Cher : 6, 7, 8 novembre 2026 ;

- Indre : 13, 14 et 15 novembre 2026 ;

- Loiret : 20, 21, 22 novembre 2026.

Site, vidéos et programme du festival : <https://artchipel.centre-valdeloire.fr/>

Les 3 priorités de Monsieur le Ministre de l'éducation nationale, Edouard GEFFRAY.

En résumé, cette rentrée scolaire s'inscrit dans une dynamique de consolidation des réformes engagées et de recentrage sur notre double mission : instruire (en recentrant l'action pédagogique sur les apprentissages fondamentaux), protéger les élèves et améliorer le climat scolaire, tout en soutenant et prenant soin des personnels qui portent cette mission.

Cela invite donc chacun, dans le cadre de ses responsabilités, à poursuivre une action pédagogique exigeante, attentive aux besoins de tous les élèves et résolument tournée vers leur réussite.

Les priorités nationales appellent une attention particulière à la maîtrise du langage, à travers le développement de la lecture, de l'écriture (abandon des « textes à trous » au profit de l'écrit complet

et de l'écriture d'invention), de l'expression orale et du vocabulaire, ainsi qu'à la construction du raisonnement scientifique et mathématique.

« Il ne s'agit pas seulement de la traditionnelle dictée, mais également de cultiver la pratique de l'écriture d'invention, autour de textes d'une longueur modeste mais croissante, sur la base d'énoncés précis. Les « textes à trous » sont à proscrire, sauf besoins particuliers, au profit du geste scripteur et de la rédaction de phrases complètes, qui améliorent la mémorisation et permettent à l'élève de développer une pensée complexe.

Ces apprentissages fondamentaux, portés par l'ensemble des disciplines, constituent une condition essentielle de l'autonomie intellectuelle, de l'émancipation et de la réduction des inégalités. »

« Je ne vous demande pas de chercher à satisfaire simultanément, par un grand écart impossible, toutes les demandes que notre société fait peser sur notre École. Je vous demande de vous concentrer sur l'essentiel, de préférer le « mieux » au « plus », de mettre la juste exigence – celle qui pousse en avant et refuse la fatalité – au cœur de votre action, dans le cadre des nouveaux programmes qui entrent progressivement en vigueur de la maternelle au collège, et dans la perspective du baccalauréat et de la poursuite d'études ou de l'insertion professionnelle au lycée général, technologique ou professionnel.

L'exigence doit être au cœur de votre mission, en vous appuyant notamment sur les évaluations des acquis des élèves au regard des objectifs nationaux. »

Cette exigence s'accompagne de fait d'un engagement renouvelé en faveur de l'école inclusive, de la réduction des écarts entre les filles et les garçons, notamment dans les parcours scientifiques, et de la qualité du climat scolaire (interdiction du téléphone portable au lycée ; première rentrée sans téléphone). Et la promotion de la laïcité, de la civilité, du respect de chacun et du dialogue confiant avec les familles doit guider notre action collective.

Monsieur le Ministre de l'éducation nationale rappelle que notre responsabilité commune est de leur transmettre les savoirs, les compétences et les repères nécessaires pour devenir des citoyens libres, éclairés et pleinement acteurs de leur avenir.

Circulaire de rentrée 2026 parût au Bulletin officiel n° 19 du 7 mai 2026 :

<https://www.education.gouv.fr/priorites-pour-l-annee-scolaire-2026-2027-504725>

Le renouvellement annoncé et à venir de nos programmes d'enseignement d'arts plastiques au collège.

Les premiers textes (annoncés pour l'automne 2026, avec une mise en application a priori progressive et par niveau, dès la rentrée 2027) nous invite également à (ré)interroger ce qui fonde la singularité de notre enseignement : l'articulation constante entre pratique plastique, réflexion et la culture artistique, avec une volonté de renforcer - au travers de parcours - l'histoire de l'art et la composante culturelle, afin de tendre vers des œuvres d'art qui soient plus significatives pour tous et une culture artistique qui fasse davantage repère commun pour tous.

Cette évolution devra être accompagnée avec méthode, afin que chaque professeur puisse identifier les continuités, les inflexions et les nouvelles possibilités offertes par ces textes.

Des ressources académiques vous seront adressées au moment opportun.

Laurence ESPINASSY, dans son ouvrage : **Enseigner les arts plastiques. Dimensions ergonomiques et didactiques du métier**, 2026, énonce à juste titre que le renouvellement des programmes peut justement être considéré : « comme autant d'occasions de renforcer la vitalité et la *circulation des savoirs professionnels* de façon à consolider l'efficacité des pratiques enseignantes ». Il ne s'agit donc pas seulement de prendre connaissance de nouveaux textes, mais *in fine* de faire de leur appropriation un levier de réflexion, de dialogue et de développement professionnel.

Je ne peux ainsi résister au fait de vous partager une de mes lectures d'été et vous recommander l'acquisition de cet ouvrage qui fera sans aucun doute référence dans le champ de notre enseignement disciplinaire et dont je vous livre 3 extraits qui doivent servir de boussole.

Site de commande : <https://pur-editions.fr/product/10592/enseigner-les-arts-plastiques>

« L'autre pilier de l'enseignement des arts plastiques est son ancrage systématique à la pratique plastique des élèves ; comme Herth le souligne, dans les années 1980-1990, il est entendu que cette « pratique doit se distinguer des activités scolaires ordinaires », elle est « La Pratique », la forme scolaire de la pratique artistique. C'est une *praxis*, « une action transformatrice qui vise tout autant le sujet que l'objet » (Pélissier, 2006), « un lieu d'expérimentation de démarches et support d'un travail critique » (Gaillot, 2006). Les programmes officiels préciseront peu à peu que, les situations de pratique « mettent en relation les comportements de l'élève avec le champ de référence "soit le champ artistique", et cadrent "l'agir productif" de l'élève »

(Herth-Gerber, 2014). Toujours en appui sur le pivot central de la pratique et en relation avec l'apport culturel, les programmes d'enseignement successifs valoriseront la faculté de s'engager dans un projet à caractère artistique et, au-delà, l'accès à la compréhension des questions de l'art. »

« En arts plastiques, le professeur doit donc mettre en scène la question qu'il souhaite faire étudier aux élèves, en incluant un obstacle dans le sujet, afin de les obliger à affronter une difficulté inédite ; « la pratique devient le lieu de surgissement d'un questionnement : il y a dans le sujet donné un paramètre qui force à explorer, à réinterroger les routines d'expression, à développer de nouvelles attitudes » (Gaillot, 2006, p. 150). Il s'agit donc bien qu'une démarche exploratoire permette des apprentissages précis, dans un cadre où « des consignes ouvrent un champ de possibles mais une contrainte instaure un obstacle à surmonter » (*ibid.*). »

« L'acquisition des connaissances et des compétences est construite principalement à partir des questions que posent les processus de création artistique ; des connaissances théoriques et culturelles sont introduites par le professeur en liaison avec les questions que fait rencontrer la pratique. Les apprentissages sont conduits au moyen de propositions didactiques et pédagogiques ouvertes, de situations questionnantes qui visent le passage de l'expérience aux connaissances, où la pratique exploratoire et réflexive est privilégiée. Outre les connaissances et les compétences plasticiennes, artistiques et culturelles, pratiques et théoriques, cet enseignement sous-tend des aptitudes réflexives et d'ouverture, issues du rapport qu'entretient l'élève à sa propre production artistique et, à partir d'elle, à lui-même, aux autres, au monde ».

Enseignement de spécialité ARTS-Arts plastiques

Avec Mme Sophie Frey, ma chargée de missions, nous réitérons nos vifs remerciements à l'ensemble des professeurs d'arts plastiques-jury mobilisés lors de la précédente session du baccalauréat, tant pour l'épreuve écrite que pour l'épreuve orale de l'enseignement de spécialité Arts – arts plastiques. Par leur sérieux, leur disponibilité et la qualité de leur engagement, ils ont contribué au bon déroulement des opérations d'évaluation ainsi qu'à la reconnaissance du travail accompli par les candidats.

Résultats épreuves écrite et orale du baccalauréat sur plusieurs sessions.

	Epreuve écrite						Epreuve orale			
Session	Nb Candidats	Partie 1 : /12	Partie 2 : /8				Moyenne	Partie 1 : présentation d'un projet	Partie 2 : entretien	Moyenne
			Nb sujet A	Moy sujet A	Nb sujet B	Moy sujet B				
2022	346	7,95	140	4,58	206	4,51	12,40	8,80	5,93	14,73
2023	336	7,50	168	4,94	168	4,34	12,11	8,79	5,77	14,73
2024	391	7,69	202	5,36	179	4,53	12,71	9,27	6,18	15,58
2025	342	7,70	155	4,41	187	3,89	11,86	9,23	5,90	15,13
2026	310	7.69	146	4.86	164	4.65	12.47	9	5,75	14.75

À compter de cette rentrée, le **programme limitatif** de l'enseignement de spécialité arts plastiques, support de la session 2027 du baccalauréat, est renouvelé autour de deux nouvelles questions : « Documenter ou augmenter le réel » et « Expérience des espaces physiques et symboliques de l'œuvre ».

La première question invite les élèves à réfléchir aux relations entre représentation, réalité, ressemblance, vraisemblance et transformation du réel. Elle s'appuie sur deux œuvres de référence : *La ville et la rade de Toulon, deuxième vue, le port de Toulon, vue du mont Faron* de Joseph Vernet et *99 Cent* d'Andreas Gursky.

La seconde porte sur la manière dont l'œuvre construit, transforme ou fait éprouver un espace physique et symbolique. Elle est étudiée à partir de *Maman* de Louise Bourgeois et du *Colosse de l'Apennin* de Giambologna. Ces nouvelles références permettent d'aborder notamment la matérialité de l'œuvre, sa présentation, son inscription dans un lieu, ses relations avec l'architecture et le paysage, ainsi que la réception par les publics.

Le programme invite également à croiser ces œuvres avec plusieurs questionnements plasticiens : le passage du projet à la réalisation, la monstration et la diffusion de l'œuvre, les liens entre arts plastiques et espace, ainsi que la mondialisation de la création artistique et les phénomènes de métissage culturel.

Texte cadre de référence : <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo4/MENE2536492N>

Les épreuves de **l'agrégation interne et du CAERPA de la section arts plastiques** évoluent et connaissent une refonte importante dès cette session 2027.

La structure demeure organisée autour de quatre épreuves, mais les attendus mobilisent plus encore la capacité à concevoir un enseignement au lycée, à maîtriser une culture artistique étendue, à élaborer un projet de création plastique et à penser les dimensions partenariales de l'enseignement.

Exemples de changement :

- A l'admissibilité, l'« Épreuve de pédagogie des arts plastiques » comprend désormais deux parties à partir d'un dossier de documents. La première consiste à concevoir une séance d'enseignement à partir d'objectifs et d'une temporalité définis par le sujet et la seconde partie prend désormais très explicitement la forme d'une étude de cas portant sur un questionnement professionnel ou théorique, à partir d'un document spécifique.

- Nouvelle épreuve d'admission : « Pratique et entretien à partir d'un dossier artistique ».

Cette nouvelle épreuve évalue les compétences et les engagements artistiques personnels du candidat à partir d'un dossier constitué pendant une phase préparatoire. Celui-ci présente trois projets plasticiens personnels, différents et aboutis, élaborés en lien avec un programme annuel de travail fondé sur les champs de pratiques et les questionnements des programmes du lycée.

L'épreuve se déroule en deux temps. Durant quatre heures, le candidat doit concevoir une situation d'exposition à partir d'un ou plusieurs projets de son dossier, en tenant compte des indications données par le jury concernant notamment l'espace, le lieu, la temporalité ou le public. Il peut consulter son dossier et en reprendre certains éléments, sous la forme d'une présentation visuelle en deux ou trois dimensions, avec des moyens traditionnels, numériques ou combinés.

L'entretien, d'une durée totale d'une heure et dix minutes, comprend d'abord une présentation problématisée et réflexive du dossier artistique, puis une explicitation des choix opérés pour la situation d'exposition. L'épreuve mobilise ainsi trois compétences complémentaires : mettre en œuvre des savoirs plasticiens dans une visée de création, analyser sa propre démarche artistique et penser les conditions de réception d'une œuvre par un public.

Ne proposant pas de formation préparatoire académique cette année pour ce concours, je vous renvoie aux informations réglementaires et aux modalités détaillées qui sont accessibles sur le site

Devenir enseignant : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-de-l-agregation-interne-et-du-caerpa-section-arts-plastiques-955>

Programme 2027 : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2027-1662#item3>

Portail disciplinaire, rubrique dédiée : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique488>

La formation préparatoire académique au CAPES interne d'arts plastiques est tenue dès cette rentrée par un niveau binôme de formatrice(teur)s : Mme Manon Lasfargues et M. Tristan Régnault.

A l'instar de leurs prédécesseurs, Mmes Murielle Luck et Sophie Frey, comme de l'ensemble des formateur(e)s, coordinateur(e)s, tuteur(trice)s, etc., ils recueillent mes remerciements appuyés.

Certifications complémentaires : Histoire de l'art, théâtre, cinéma-audiovisuel, danse et DNL

Je ne peux que vous encourager à préparer et vous présenter à ces certifications complémentaires qui vous permettent d'élargir et de valoriser votre expertise disciplinaire, tout en renforçant votre capacité à construire des projets transversaux, notamment dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle. Elles ouvrent également des perspectives d'intervention dans des enseignements spécifiques (CHAAP-Histoire de l'art, enseignement de spécialité en lycée), des partenariats avec les structures culturelles et des missions contribuant au rayonnement de l'établissement.

Site académique – rapport de jury session précédente : <https://www.ac-orleans-tours.fr/certifications-et-habilitations-122258>

Portail disciplinaire : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique1306>

Formations

Outre les deux journées de formation destinées aux professeurs néo-titulaires, trois journées aux (nouveaux) professeurs contractuels et la journée dédiée aux enseignements de spécialité, j'ai le plaisir de vous annoncer le doublement des rencontres et formations dans le cadre des Journées Académiques Départementales d'Arts plastiques (JADAP), passant d'une à deux demi-journées en présentiel sur l'année scolaire et en deux temps distincts pour chacun des six départements.

Je ne peux que vous encourager à vous inscrire, comme toujours et en nombre : une participation qui vient clairement en soutien de ces journées et déploiements de moyens.

Rappel des modalités d'inscription au Plan de Formation Académique de l'Ecole Académique de Formation Continue : comme l'an dernier, l'accès aux formations proposées s'organise en deux temps. Une première phase d'« abonnement » permet de recenser les personnels intéressés par les différentes thématiques du plan de formation.

Seules les actions ayant réuni un nombre suffisant d'abonnements seront ensuite proposées à la préinscription. Cet abonnement ne constitue pas un engagement de participation ; il permet simplement de recevoir, par courriel, une information automatique dès l'ouverture de la formation concernée. Il est donc recommandé de signaler son intérêt dès la rentrée afin de favoriser l'ouverture des dispositifs souhaités.

Accès page 75717JADAP : <https://www.ac-orleans-tours.fr/enseignements-artistiques-et-sportifs-125228>

Les modalités de cette procédure sont présentées dans une vidéo tuto sur le portail de l'EAFC :

<https://www.ac-orleans-tours.fr/l-ecole-academique-de-la-formation-continue-123140>

Ressources d'accompagnement pour les professeurs contractuels, dont le *livret d'accueil et de prise en main du métier* : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique486>

Merci

D'une manière plus générale, pour toutes les actions mentionnées supra et plus encore, pour votre mobilisation et vos convictions au service de notre institution, des arts, des arts plastiques et des élèves, pour votre professionnalisme, votre soutien, votre appui (voir notamment la liste des professeurs missionnés infra) et la qualité relationnelle qui nous relie, je vous réitère toute ma gratitude et vous adresse mes sincères remerciements.

Etant cette année encore vice-doyen du collègue des IA-IPR, je confie plusieurs dossiers à Mme Sophie Frey, chargée de missions auprès de l'inspection et sait pouvoir compter sur l'excellence de son travail :

- suivi et entretiens liés au recrutement des contractuels et vacataires ;
- suivi des professeurs stagiaires ;
- visites d'accompagnement-conseils ;
- pilotage des jurys et des épreuves de spécialité arts-arts plastiques au baccalauréat ;
- suivi du concours IA.art au sein d'un groupe de travail numérique-IA (« GRAINE ») que nous établirons cette année.

Les professeurs contractuels et vacataires sont invités à privilégier leurs correspondances avec Mme Frey. Contact : sophie-anne-gwe.frey@ac-orleans-tours.fr

Au seuil de cette dixième rentrée à vos côtés, je mesure pleinement la confiance et la bienveillance qui me sont accordées et comme je vous le dis souvent, elles me portent.

Puisse mon dévouement, ma disponibilité et mon engagement passionné vous témoigner ma gratitude. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et année scolaire, riche de beaux projets, de belles rencontres et de mille couleurs !

Très courtoisement,

ARTS PLASTIQUES – Orléans-Tours

Portail disciplinaire académique :

<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique4>



Equipe d'appui après de l'IA-IPR

MISSION - FORMATION	Suivi du dossier	Enseignant(e) formateur(trice)s	Contact mail
Chargées de missions auprès de l'inspecteur	En appui sur les visites d'accompagnement-conseils et divers dossiers de l'inspection : - pilotage jurys-épreuves baccalauréat, - suivi des stagiaires - suivi et entretiens de recrutements contractuels/vacataires - concours IA.art.	Sophie FREY	Sophie-anne-gwe.frey@ac-orleans-tours.fr
	Référente (cartographie) du réseau 100^{TRE}-ART et des parcours de formations arts plastiques (magistère2)	Murielle LUCK	Murielle.luck@ac-orleans-tours.fr
Numérique	IAN-Interlocutrice Académique Numérique pour les arts plastiques	Nathalie HENQUEL	Nathalie.henquel@ac-orleans-tours.fr
	Webmestre Gestion du portail disciplinaire académique	Murielle LUCK	Murielle.luck@ac-orleans-tours.fr
	Référente I.A. (GRAINE)	Joy WEBER	Joy.weber@ac-orleans-tours.fr
Formations statutaires	Professeurs stagiaires	Sophie RASPAIL Murielle LUCK	Sophie.raspail@ac-orleans-tours.fr Murielle.luck@ac-orleans-tours.fr
	Professeurs Néo-titulaires	Pauline GLEIZES Océane LE FLAEC	Pauline.gleizes@ac-orleans-tours.fr Océane.lesgourgues@ac-orleans-tours.fr
	Professeurs (Néo-) Contractuels	Delphine LEVISTE Claire REGNAULT	Delphine.leviste@ac-orleans-tours.fr Claire.bourgougnon@ac-orleans-tours.fr
Préparation académique au concours interne	CAPES Interne	Manon LASFARGUES Tristan REGNAULT	Manon.lasfargues@ac-orleans-tours.fr Tristan.regnault@ac-orleans-tours.fr
(Recrutement DAAC) Coordinateur(trice)s départementaux arts plastiques 2nd degré - JADAP - (Journée académique départementale d'arts plastiques)	Cher	Nathalie FONTAINE	Nathalie.desse-fontaine@ac-orleans-tours.fr
	Eure-et-Loir	Lise CORSIN	Lise.corsin@ac-orleans-tours.fr
	Indre	Benjamin MONTEZ	Benjamin.montez@ac-orleans-tours.fr
	Indre-et-Loire	Emilie SAUVAGE	Emilie1.sauvage@ac-orleans-tours.fr
	Loire et Cher	Clément GALY	Clement.galy@ac-orleans-tours.fr
	Loiret	Renato ERCOLI	Renato.ercoli@ac-orleans-tours.fr
Formateur E_LRO, partenariat culturel et formations post bac		Emmanuel YGOUF	Emmanuel.ygouf@ac-orleans-tours.fr

